



La Roquebrussanne

CERTIFICAT DE DEBUT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Michel GROS, Maire de la commune de La Roquebrussanne, atteste que l’avis d’ouverture d’enquête publique concernant la modification n°2 du Plan Local d’Urbanisme a bien été affiché en mairie ainsi qu’aux emplacements habituellement réservés à cet effet le **15/11/2021**.

FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT
LE 16/11/2021

Par délégation du Maire
Mme C. VIDAL
Adj. à l’urbanisme

B

LE MAIRE



MICHEL GROS